

PREFECTURE DE LA SARTHE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES
Bureau de l'Utilité Publique

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Concernant un projet d'arrêté préfectoral portant sur la réglementation du piégeage pour la protection des espèces Loutre d'Europe et Castor d'Eurasie

Par arrêté du 6 juin 2016, la préfète de la Sarthe a décidé d'une consultation du public sur un projet d'arrêté préfectoral portant sur la réglementation du piégeage pour la protection des espèces Loutre d'Europe et Castor d'Eurasie.

Le dossier sera mis à la consultation pendant 21 jours consécutifs.

La consultation de ce dossier s'effectuera du 8 juin 2016 au 28 juin 2016 inclus uniquement par voie électronique sur le portail de l'Etat en Sarthe, rubriques « Publications/Consultation du public/Dossiers 2016 »

Pendant la durée de cette consultation, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations :

- par voie électronique sur le site de l'Etat en Sarthe (www.sarthe.gouv.fr), rubrique « Publications/Consultation du public/Dossiers 2016 » ;
- ou en s'adressant à la Préfecture de la Sarthe (Direction des relations avec les collectivités locales – Bureau de l'utilité publique) avant la fin du délai de consultation du public.

A l'issue de la consultation, le projet d'arrêté portant sur la réglementation du piégeage pour la protection des espèces Loutre d'Europe et Castor d'Eurasie, éventuellement amendé, sera soumis à la signature de la préfète de la Sarthe.